



VILLE DE
SAINTE-MARIE
AU COEUR DE LA RÉUSSITE

www.ville.sainte-marie.qc.ca

CONTENU

Le feu, ça réchauffe mais ça brûle aussi!

Jacques Boivin

Directeur du Service des incendies

Villes et villages fleuris - les gagnants

Andrée Turmel

Présidente SAMAR

Tournée des attraits touristiques de la Beauce

Denise Germain

Tourisme Sainte-Marie

Des activités «enivrantes» à la bibliothèque

Caroline Dion

Bibliothécaire

Les aspects méconnus du Service du greffe et contentieux

Me Hélène Gagné

Greffière

Chantale Faucher

Greffière adjointe

Moi, j'achète mon mètre!

Piste cyclable Nouvelle-Beauce

ISSN 1492-9279

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Canada

Bibliothèque nationale du Québec

4^e trimestre 2000

• Conception Impression •
Imprimerie J.C. Lessard,
Sainte-Marie Bce

• Graphisme •
Martin Nadeau

Coordonnateur de projet
Richard Lapointe,

eXtra les communicateurs

LE LIEN MARIVERAIN

Bulletin municipal

VOL. 1, NO 7, OCTOBRE 2000

LE SERVICE DES INCENDIES

LE FEU, ÇA RÉCHAUFFE MAIS ÇA BRÛLE AUSSI!

Octobre : mois de la prévention des incendies

Un incendie, ça ne pardonne pas. Si les dégâts matériels peuvent être lourds à supporter, les dommages à la personne le sont encore plus : brûlures, indispositions causées par la fumée et le stress, mort! Voilà des épreuves qui nous marquent pour la vie.

Sous le thème « Pourquoi risquer leur vie... par votre négligence? », votre Service des incendies vous rappelle que la prévention des incendies est la responsabilité de chaque personne.

Former, Sensibiliser, Inspecter...

Au cours de la semaine du 9 octobre, le Service des incendies a effectué des visites d'entreprises en soirée et a procédé à un exercice d'évacuation des écoles. Le 14 octobre, tous les pompiers participeront à une journée complète d'exercices et de pratique générale (alimentation en eau, utilisation d'appareils respiratoires, etc.). Finalement, samedi le 21 octobre, il y aura une inspection de toutes les résidences situées au sud du pont de Sainte-Marie (détecteurs de fumée, plans d'évacuation, etc.)

... Réfléchir

- 4 incendies sur 10 sont causés par l'imprudence et la négligence;
- 7 incendies sur 10 surviennent à la maison;
- 54 personnes en meurent chaque année;
- 150 M\$ de pertes matérielles annuellement;
- 27% des incendies impliquent une cuisinière ou un autre appareil de cuisson;
- 24% des incendies sont d'origine électrique.

Voilà le portrait au niveau provincial. Pour Sainte-Marie, la situation est peut-être moins dramatique mais demeure préoccupante. Bien



que nous n'ayons pas à déplorer de perte de vie depuis 40 ans, il n'en demeure pas moins qu'en 1999, votre Service des incendies est sorti 22 fois et ce, seulement pour les feux de cheminée! À Sainte-Marie, la plupart des incendies sont causés par les appareils de cuisson (huile et rond de poêle ne font vraiment pas bon ménage...), par une défectuosité de la boîte d'entrée électrique (remplacer un fusible c'est facile, mais POURQUOI a-t-il sauté???) ou par la cigarette (fumer au lit, c'est pas prudent et des cendres chaudes dans la poubelle, c'est pas bien.)

Finalement, le Service des incendies invite les personnes à mobilité réduite à nous contacter afin d'en savoir davantage sur la prévention liée à leur condition. C'est avec plaisir que nous irons vous rencontrer chez vous pour vous renseigner à ce sujet. Vous n'avez qu'à composer le 387-2301 et demandez à parler à monsieur Jacques Boivin, directeur du Service des incendies.

VILLES ET VILLAGES FLEURIS

SAMAR

TOURISME SAINTE-MARIE

- LES GAGNANTS!

Voici les Mariveraines et Mariverains qui se sont distingués dans le cadre du concours « Villes et villages fleuris ». Toutes nos félicitations et bravo pour votre engagement à nous offrir un environnement de qualité.



1^{er} Prix - *Maisons fleuries*

M. Yves Chassé, conseiller municipal
M. Éric Olivier, membre de SAMAR
Mme Andrée Turmel, présidente de SAMAR
Mme Brigitte Turmel, gagnante
Commandité par Bose Canada



1^{er} Prix - *Balcons fleuris*

Mme Nancy Bouchard, MPA (commanditaire)
M. Mario Bisson et Mme Micheline Henry, gagnants
Mme Andrée Turmel, présidente de SAMAR
M. Russell Gilbert, maire



1^{er} Prix - *Fermes fleuries*

M. Dominique Gilbert, Encadrement Sainte-Marie, commanditaire
Mme Martine Brouard, Ferme Charlin, gagnante
M. Daniel Fecteau, conseiller municipal
Mme Andrée Turmel, présidente de SAMAR



1^{er} Prix - *Commerces fleuris*

M. André Langevin, Électricité Langevin, gagnant
Mme Francine Turmel, Atelier Franco, commanditaire
Mme Andrée Turmel, Présidente de SAMAR
Mme Sylvie Groleau, Électricité Langevin, gagnante
M. Harold Guay, conseiller municipal

TOURNÉE DES ATTRAITS TOURISTIQUES DE LA BEUCE

Les samedis 16 et 23 septembre, le conseil municipal de la Corporation de développement touristique de Sainte-Marie organise une tournée de familiarisation animée et organisée par Tourisme Sainte-Marie de la Beauce, soit Beauce-Sartigan, Robert-Cliche et

Cette activité a permis de découvrir les produits et services offerts pour Ville de Sainte-Marie, de participer activement à la vie beauceronne.



Le village miniature Baillargeon de Saint-Georges.





DES ACTIVITÉS « ENLIVRANTES »

AUCE

Le maire de Sainte-Marie et les membres de la bibliothèque de Sainte-Marie ont participé à une tournée de promotion de la bibliothèque de Sainte-Marie. Cette tournée couvrait l'ensemble de la région de Nouvelle-Beauce.

Les participants ont pu constater l'importance de la bibliothèque et du développement de l'industrie touristique de la région.

M. Fabien Roy accueille les visiteurs au Village des Défricheurs de Saint-Prosper.



La SEMAINE DES BIBLIOTHÈQUES est un effort provincial où toutes les bibliothèques travaillent ensemble à promouvoir leurs ressources et leurs services. Vous êtes ainsi invités à participer à son concours, « JE BIBLIOTHÈQUE, JE GAGNE ! ».

RÈGLEMENTS DU CONCOURS

- Ce concours est ouvert à tous.
- Vous devez être membre de la bibliothèque.
- Le coupon de participation doit obligatoirement être déposé à votre bibliothèque.
- Un coupon par personne.
- Date limite de participation : 18 octobre 2000.

Concours « Je bibliothèque, je gagne ! »
Coupon de participation

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse : _____
Ville : _____
Comté : _____
Téléphone : _____
Nom de la bibliothèque : _____
À quelle adresse publique ou privée souhaitez-vous recevoir le prix ? _____
Quelle adresse préférez-vous pour l'envoi ? _____

DESCRIPTION DES PRIX

- Niveau provincial : un ordinateur multimédia haute performance d'une valeur approximative de 2500\$.
- Niveau régional : 22 chèques-cadeaux d'une valeur de 250\$ chacun, pour achats dans la librairie agréée de votre choix.

Venez donc faire un tour à la bibliothèque... Vous ne pourrez plus vous en passer !

À cette occasion, deux activités spéciales seront organisées tout au long de la semaine du 16 au 21 octobre pendant les heures d'ouverture de la bibliothèque :

Mardi-jeudi-vendredi : 13h30 à 17h
et 18h30 à 20h30

Samedi : 10h à 15h

Un MARCHÉ AUX PUCES « ENLIVRANT » des volumes retirés de la collection de la bibliothèque suite à l'opération annuelle d'élagage et des livres reçus sous forme de dons mais non retenus pour faire partie du fonds documentaire. Les adeptes de la lecture pourront se porter acquéreurs des documents offerts et ce, à un coût symbolique !

Une EXPOSITION NON-CONFORMISTE PARSEMÉE DE FANTAISIES de certains documents de la bibliothèque dont la forme physique laisse à désirer... Vous en perdrez vos mots ! Vous vous demandez qu'est-ce que ça peut bien être ? Venez donc constater et participer au mini quizz associé. Vous aurez ainsi la chance de gagner de très beaux prix !

Une date à retenir :
SEMAINE DU 16 AU
21 OCTOBRE 2000

Tél.: 387-2240
www.bibliotheques.qc.ca/bsmb

LES ASPECTS MÉCONNUS DU SERVICE DU GREFFE ET CONTENTIEUX

A prime abord, le Service du greffe et contentieux regroupe deux divisions, le greffe et la cour municipale. Cette dernière facette ayant déjà été abordée lors d'une parution antérieure, jetons un coup d'œil sur le volet greffe.

Le greffe : n.m., anciennement, désignait un stylet ou un poinçon pour écrire; aujourd'hui, désigne un bureau où l'on garde les minutes des actes de procédure.

Le Service du greffe agit principalement comme secrétaire du conseil municipal et dresse donc le procès-verbal de tous ses actes et délibérations. Il a également la responsabilité de préparer les ordres du jour des séances du Conseil municipal. En plus d'avoir la garde des livres, regis-

tres, plans, cartes, archives et autres documents appartenant à la Ville, ce service certifie les documents officiels, diffuse les copies des règlements municipaux et voit à la publication des avis légaux. Grâce à une délégation de pouvoir du maire, il est responsable de l'accès aux documents dans la municipalité.

Ce service conseille aussi les élus et les autres services sur toute question juridique, notamment sur les lois et règlements. Il rédige également les projets de règlements et les documents de nature juridique et légale et s'assure que toutes les procédures légales sont respectées dans l'administration de la Ville. C'est aussi à lui qu'appartient la tâche de s'occuper de la réception et du suivi des réclamations pour dommages matériels et corporels contre la Ville.

Une fois tous les quatre (4) ans, la greffière est désignée par la loi pour occuper le poste de présidente d'élection. À ce titre, elle dirige

l'organisation et la tenue d'élections municipales et de référendums.

De concert avec le comité des ressources humaines, la greffière participe à la négociation des conventions collectives de travail, représente la Ville lors des arbitrages de griefs et voit au respect de l'application des conventions collectives.

Soyez assuré que notre service se fera un plaisir de vous accueillir pour répondre à l'une ou l'autre de vos interrogations dans les domaines relevant de nos compétences.



Me Hélène Gagné
Greffière



Chantale Faucher
Greffière adjointe



Chaque don de 20 \$* contribue à la réalisation d'un mètre de la piste cyclable.

(Les dons doivent être faits au nom de la Corporation de la véloroute de la Chaudière.)

C'est facile de participer!

Présentez-vous à l'une ou l'autre des CAISSES POPULAIRES des municipalités suivantes :

- Saint-Isidore
- Scott
- Sainte-Marie
- Vallée-Jonction
- Sainte-Hénédiène
- Sainte-Marguerite
- Saint-Elzéar
- Frampton
- Saints-Anges
- Saint-Bernard

Grâce à votre générosité, petits et grands pourront profiter pleinement d'une piste cyclable agréable et sécuritaire.

Pour chaque don de 20 \$ et plus, un reçu pour fin d'impôt vous sera expédié par la poste.

Pour information :

386-2599

Pour tout renseignement, veuillez contacter la Corporation de la véloroute de la Chaudière.

700, rue Notre-Dame Nord, Sainte-Marie (Québec) G6E 2K9
Téléphone : (418) 386-2599 • Télécopieur : (418) 387-7060